

COMMUNE DE PLOMBIERES

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui se tiendra dans **la salle Culture et Loisirs**, rue de la Poste, 8 à 4850 Plombières, le **jeudi 01 octobre à 20h00**.

Le public est autorisé à assister à la séance du Conseil communal, dans le strict respect des mesures de distance physique d'application pendant cette période de crise sanitaire.

Le port du masque est recommandé, tant pour les mandataires que pour le public.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

Préambule : Modification temporaire du lieu de réunion du Conseil communal.

- 1) Conseil communal – Démission d'un conseiller communal – Acceptation.
- 2) A.S.B.L. communales – Rapports d'évaluation.
- 3) Enseignement – Organisation de l'enseignement primaire pour l'année scolaire 2020-2021.
- 4) Enseignement – Organisation de l'enseignement maternel pour l'année scolaire 2020-2021.
- 5) Enseignement – Plan de pilotage de l'Ecole fondamentale communale de Montzen Village – Montzen Gare.
- 6) Economie – Concession de service public relative à l'exploitation d'une épicerie de village – Approbation du principe et des conditions de la concession.
- 7) Voirie communale – Elargissement de la voirie communale étant l'ancien chemin vicinal n° 15 à Gemmenich par deux emprises de voirie et acquisition de celles-ci en vue de les intégrer au domaine public communal.
- 8) Voirie communale – Aménagement de trottoirs rue de Hombourg à Montzen – Mode de passation et conditions du marché.
- 9) Personnel communal – Promotion à un emploi de contremaître – Modalités d'organisation.
- 10) Finances – Budget communal – Exercice 2020 – Modifications aux services ordinaire et extraordinaire n°3.
- 11) Cultes – Modification budgétaire n°1/2020 de la Fabrique d'église protestante d'Eupen – Neu Moresnet.
- 12) Cultes – Budget 2021 de la Fabrique d'église protestante d'Eupen – Neu Moresnet.
- 13) Cultes – Octroi d'un prêt à la Fabrique d'église de Plombières pour la rénovation de la coupole principale de l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption.
- 14) Propositions étrangères à l'ordre du jour, inscrites à la demande des membres du Conseil communal (L1122-24 al. 3) – Délai 5 jours francs + note explicative.
- 15) Correspondance et communications.
- 16) Procès-verbal de la séance publique du 27.08.2020.

HUIS CLOS

17) Accueil Temps Libre – Désignation des représentants du Conseil communal au sein de la Commission Communale de l'Accueil (CCA).

18) Taxe annuelle sur les terrains non bâtis situés dans le périmètre des permis de lotir ou des permis d'urbanisation non périmés – Exercice 2016 – Autorisation de renoncer à l'action pendante devant la Cour d'Appel de Liège.

Personnel enseignant

19) Prise d'acte d'une demande d'interruption partielle de carrière à un cinquième temps dans le cadre du congé parental.

20) Fin anticipée d'un congé pour prestations réduites justifié par des raisons de convenances personnelles à raisons de 6 périodes.

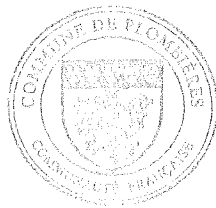
21) Désignation temporaire d'un directeur d'école dans un emploi non vacant – Ratification.

22) Propositions étrangères à l'ordre du jour, inscrites à la demande des membres du Conseil communal (L1122-24 al. 3) – Délai 5 jours francs + note explicative.

23) Procès-verbal de la séance à huis-clos du 27.08.2020.


Le Directeur général,
F. MAILOT

Pour le Collège communal :




La Bourgmestre,
M. STASSEN